

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 49

Artikel: Enfant XXe siècle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ATTENTE

C'est entendu. Suisses, nous devons être neutres. Et nous le resterons jusqu'au moment, tout au moins, où, la guerre terminée, on remaniera la carte de l'Europe et où l'on s'entendra mieux sur la vraie portée de certains actes diplomatiques, sur le vrai sens de certains mots, celui de « neutralité », par exemple. Nous resterons neutres jusqu'au moment où il s'agira de fixer, pour l'avenir, les droits légitimes des petits Etats; en tout premier lieu, leur droit à l'existence commune aux grands Etats.

Il y aura ainsi sujet d'examiner si ces petits Etats n'auraient pas droit à un pupitre au fameux « concert européen », où, jusqu'ici, n'a pas souvent régné l'harmonie. A la faveur du vent de libéralisme et de justice soufflant alors, espérons-le, peut-être reconnaîtra-t-on à ces petites nations, qui apportent à l'œuvre humaine une contribution qui, proportionnellement à leur étendue et à leur population, est souvent plus importante que celle des autres Etats, des droits élémentaires dont n'ont guère joui, jusqu'ici, que les grandes puissances: ainsi celui de contracter, à leur gré, des alliances et des ententes pour sauvegarder mieux, au besoin, leurs justes intérêts?

Car, en somme, la neutralité à l'abri de laquelle nous devons, dit-on, d'avoir été jusqu'ici épargnés dans la conflagration qui désole l'Europe, est parfois bien gênante, bien humiliante, même. Il est certaines choses que nous devrions pouvoir dire et faire, sans nous exposer à voir l'un quelconque de nos puissants voisins faire les gros yeux et grincer des dents. Nous vivons un peu, comme à l'école enfantine, sous la menace perpétuelle de la taloche. C'est contraire à notre conception de la dignité nationale.

N'est-il pas de même vexant que, durant ce conflit, auquel nous ne sommes pas mêlés et qui nous impose cependant de dures obligations et de lourds sacrifices, nous dépendions si grandement, pour nos approvisionnements, du bon vouloir de nos voisins, qui pourraient nous affamer, s'ils en avaient le caprice ou que ce fût leur intérêt d'agir ainsi.

Il faut aux petits Etats une situation plus indépendante et plus conforme au droit des gens et des nations.

La valeur morale des peuples prendra enfin place, espérons-le aussi, dans la cote politique, au même titre, pour le moins, que leur étendue territoriale, le chiffre de leur population, leur richesse matérielle ou leur puissance militaire.

Voici ce qu'attendent du règlement final du conflit les peuples frappés de neutralité obligatoire.

J. M.

Aux examens. — A un examen de fin d'études, le professeur, tout en essayant d'esquisser un sourire, pose la question suivante à une jeune fille :

— Mademoiselle, voudriez-vous me dire ce que vous savez sur le grand Corneille?

— Monsieur, le grand Corneille est l'auteur du *Cid*, de *Cinna*, de *Polyeucte*.

— Très bien. Connaissez-vous quelques détails sur sa famille?

— Oh! oui, monsieur; il était le frère de Thomas Corneille et le père de la tragédie.

Enfant XX^e siècle. — Une grand'maman à son petit-fils.

— Riri, veux-tu venir au cinéma?

— Merci, grand'mère, j'aime mieux rester sur le balcon.

— Et pourquoi?

— Pour cracher sur les gens.

(Textuel.)

SE SEUVINT-ÉLLE?

Nous confédérés du Jura bernois sont de bons Suisses, et aussi de bons romands. Ils ont, en ce moment, la place la plus périlleuse et leur patriotisme, mis à l'épreuve, n'a jamais failli. Et nos soldats, qui sont leurs hôtes depuis le commencement de la mobilisation, n'ont qu'à se louer de leur accueil, les romands, particulièrement.

Aussi, à leur intention, publions-nous aujourd'hui la pièce que voici, en patois du Jura, extraite du *Jura du dimanche*, de Porrentruy.

Le bon temps était li : tos dous, in bé duemoinne, Nos tieurins lai violate, aivourous d'être ensoinne... Le sorolle était tchad, lai tieudre était en ciou, Brals dechu, brals dedôs, nos cheuyins le sintie Cieuraint bon le muguat coitchi dôs le botnie. — Se seuvint-élle encoé de nos djoés aivourous?...

Le tchètemps était li : le long de lai reviere Tchemenaint bâlement, détaichis de lai tiere. Nos djâsins de l'aivni cément tos les aimoérous : Tiaind nos airins vingt ans elle dvinrait mai fanne, Dans les brals l'un de l'âtre in djoé tchoirait lai [sanne].

— Se seuvint-élle encoé de nos djoés aivourous?...

L'erbâ gris était li : nos dous nos allins tieudre Lai rossate neugéye aipré les rains de tieudre, Et dains lai neut des bôs, des tchaimpois brussâlaus, Grulaint, roviaint bin foue une chîns nos [gouerdgeates,

Bacquetins en rentraint les maivures greujlates. — Se seuvint-élle encoé de nos djoés aivourous?...

Le biaive huvie à li : dains mai pouere tchaimbrate Y muse à temps péssaie, en lai brune baichate, En nos toés dains les bôs, en ses direns mentous... Y seus djuene, èl àt vèye, en le crérait son père; Y seus pouere, èl àt rêtche, elle é fu mai misère. — Se seuvint-élle encoé de nos djoés aivourous?...

J. SURDEZ.

Botnie = églantier; *roviaint* = rougissant; *greujlates* = groseilles des bois; *biaive* = pâle, blême.

Tant pis! — Un brave homme est frappé d'une attaque d'apoplexie impitoyable. On a tout sujet de le croire mort.

Toutefois, le visage n'ayant pas changé et le corps n'ayant pas la raideur accoutumée, une voisine, inquiète, fait observer à la femme du prétendu défunt que son mari pourrait bien n'être qu'en léthargie.

— Oh! ma foi, tant pis, ma chère. Tout est commandé et les frais sont faits.

LA WACHT AM RHEIN

Nous avons, dans notre dernier numéro, rappelé l'origine de la *Brabançonne*, le chant national belge.

Maintenant, on nous rappelle que la *Wacht am Rhein*, le chant national allemand, a été composé en Suisse, à Berthoud, en 1840.

A cette époque, la ville de Berthoud possédait une fonderie de fer dirigée par un Allemand, Max Schneckenburger. Très souvent, le soir, les ouvriers de la fabrique, presque tous originaires de l'Allemagne, se réunissaient avec d'autres de leurs compatriotes. Autour de la table de l'Hôtel de ville de Berthoud, on parlait des affaires de la patrie, tout en partageant un verre de vin.

Les circonstances où se trouvait l'Europe ne laissaient pas d'être assez alarmantes. On croyait à une déclaration de guerre; les esprits étaient fort exaltés de l'autre côté du Rhin. Becker écrivait son fameux: « Vous ne l'aurez pas, notre Rhin allemand! »

C'est sous l'empire de ces préoccupations que, devant les habitués de l'Hôtel de ville de Berthoud, Max Schneckenburger lut un jour une pièce de vers qu'il venait de composer. En voici la traduction littérale :

Un cri pareil au fracas du tonnerre a retenti ;
Un cri semblable au cliquetis des armes, au

[mugissement des flots :

Au Rhin, au Rhin, au Rhin allemand !
Qui donc sera le protecteur du fleuve ?
Demeure en paix, chère Patrie,

Inébranlable et fidèle, la garde veille au bord du

[Rhin.

Ce cri, cent mille voix le répètent ;
Dans tous les yeux brillent des éclairs
Pieux et fort, le jeune enfant de l'Allemagne
Protégera le sol sacré de la frontière.

Que dans la mort mon cœur se brise,
Tu n'en deviendras pas français pour cela.
Comme entre les rives court l'onde abondante
Ainsi l'Allemagne est riche d'un héroïque sang.

Et son regard s'élève vers la voûte d'azur
D'où le contemplant les héros tombés sur le champ
[de bataille.

Avec une joie fière et guerrière, il prononce ce
[serment :

O Rhin, comme mon cœur, Allemand tu resteras.
Tant qu'une goutte de sang brûlera dans mes veines
Tant que ma main maniera l'épée
Tant que mon bras portera le fusil,
Nul ennemi ne franchira tes rives.

Le serment a retenti : les flots continuent à couler ;
Les drapeaux se déploient et frémissent au vent
[qui souffle!

Au Rhin, au Rhin, au Rhin allemand !
Demeure en paix, chère Patrie

Inébranlable et fidèle, la garde veille au bord du
[Rhin.

Le succès fut immense; il fut plus complet encore quand, quelques jours après, un membre de la colonie allemande, nommé Spiess, chanteur distingué et habile pianiste, se mit au piano et improvisant tout à la fois l'air et l'accompagnement, chanta d'une voix pleine et sonore les strophes de Schneckenburger. On écouta la première dans un religieux silence; mais dès la seconde, l'enthousiasme gagna l'auditoire.

La mélodie improvisée par Spiess n'a pas été conservée. Un compositeur suisse, Mendel, mit plus tard en musique les vers de Schneckenburger. Toutefois, c'est un compositeur allemand, Charles Wilhelm, qui écrivit l'air définitif de la *Wacht am Rhein*.

Charles Wilhelm était né le 15 septembre 1815 à Smalkalden, en Thuringe, où de même il est mort, comblé d'honneurs, le 26 août 1873.

* * *

L'origine de la *Marseillaise* et celle du *God save the King* sont bien connues. Un de nos lecteurs pourrait-il peut-être nous donner quelques détails sur l'hymne national russe?

Théâtre. — Les spectacles du Théâtre continuent d'attirer foule de spectateurs, de plus en plus enchantés de nos excellents artistes.

Demain dimanche, M. Bonarel nous donnera, avec un désopilant vaudeville, *L'incident du 7 avril*, une seconde de la délicieuse et amusante comédie en 3 actes de Romain Coolus: *Les Bleus de l'amour*.

* * *

Kursaal. — Vu le succès des *Arna-Lina*, duettistes de l'Alhambra de Paris, la direction les a réengagés pour trois nouvelles représentations, hier vendredi, ce soir samedi et demain dimanche.

La troupe de comédie interprétera un vaudeville de Tristan Bernard, *Les Pieds nickelés*, et un lever de rideau, *Un Beau mariage*. Ce spectacle peut être vu et entendu par tout le monde.

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

66

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.